

VEUILLEZ NE PAS UTILISER
LA LIGNE D'URGENCE POUR
LES DEMANDES COURANTES



ÉQUIPE D'INTERVENTION D'URGENCE (866) 526-3480

**ASSISTANCE
TÉLÉPHONIQUE
24H
SUR 24**

NOUS AIDONS
les familles et les collègues.

NOUS TRAVAILLONS
avec la section locale.

NOUS ASSURONS
un suivi du soutien offert
aux familles.

Si un de nos membres subit des blessures
mortelles ou invalidantes,
**LA SECTION LOCALE DES
MÉTALLOS DOIT EN AVISER
IMMÉDIATEMENT L'ÉQUIPE
D'INTERVENTION D'URGENCE
ET SA REPRÉSENTANTE OU SON
REPRÉSENTANT !**

www.metallos.ca/eiu



Dans la mesure du possible, assurez-vous d'avoir
à portée de main le nom de la victime, le numéro
de sa section locale et le nom de son employeur
lorsque vous appelez la ligne d'urgence. Si vous
avez besoin d'aide avec d'autres questions de
santé et de sécurité au travail, n'hésitez pas à
appeler au numéro de l'ÉIU de votre district ou
du Bureau national canadien :

(416) 487-1571

Service de la santé, de la sécurité et de
l'environnement du Syndicat des Métallos

(514) 382-9596

ÉIU, bureau du
district 5 des Métallos

(604) 683-1117

ÉIU, bureau du
district 3 des Métallos

(416) 243-8792

ÉIU, bureau du
district 6 des Métallos